

Le territoire de la Cité Éducative de Saint-Louis.

Trois des cinq quartiers prioritaires de Saint-Louis sont concernés :

Le Gol : QP974001

Centre Ville : QP974002

Roches Maignres : QP974004

Le programme vise 9 715 élèves au sein de 3 réseaux d'éducation prioritaires, soit 25 établissements.

8 écoles maternelles

9 écoles élémentaires

2 écoles primaires

3 collèges

1 lycée général et technologique

2 lycées professionnels

Comment solliciter la Cité Éducative de Saint-Louis ?

- 1 Vous souhaitez proposer un projet :

Remplissez la fiche action cf QR Code ci-dessous

Puis envoyé à l'adresse de la Cité Éducative : cite-educative@saint-louis.re

- 2 Vous répondez à l'appel à projets pour la programmation 2022 de la Cité Éducative cf QR Code

Vous pouvez également nous contacter

Mme JAOUAD Christelle : 0693 02 10 19

Mme LEPELIER-PHILEAS Gladys : 0692 25 31 72

Établissement chef de file

COLLEGE PLATEAU GOYAVES
2 Rue Auguste Larrée
97450 Saint-Louis
cite-educative@saint-louis.re

La cité éducative de Saint-Louis

La cité éducative est un programme mis en place par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse ainsi que par le Ministère de la Ville et du Logement sur les territoires concentrant les plus fortes difficultés.

L'ambition de la cité éducative de Saint-Louis est de rassembler tous les acteurs prêts à contribuer à la co-éducation des jeunes de 0 à 25 ans, en lien avec leurs familles.

De la réussite scolaire à l'épanouissement citoyen, chaque enfant a besoin d'être accompagné et impliqué dans de multiples domaines tels que la culture, le développement durable, ou encore l'orientation professionnelle

Les objectifs

1 Conforter le rôle de l'École

- Développer le partenariat Ecole/Famille
- Développer le partenariat Ecole/Collectivité
- Encourager l'initiative, la créativité et le travail collaboratif des élèves
- Renforcer le suivi des élèves
- Améliorer le cadre de vie et la sécurité

2 Promouvoir la continuité éducative

- Assurer la continuité entre les temps "scolaire", "périscolaire" et "extra-scolaire"
- Instituer le CLEA comme outil de développement de parcours éducatif artistique et culturel
- Développer les liaisons écoles /collèges /lycées
- Lutter contre le décrochage scolaire et donner le goût de l'effort
- Favoriser une politique d'éducation des moins de 3 ans.

3 Ouvrir le champ des possibles

- Garantir un socle numérique national pour les écoles et établissements, en partenariat étroit avec toutes les collectivités, intégrant notamment les besoins en haut débit.
- Accompagner et former la communauté éducative aux pédagogies actives au service des apprentissages
- Favoriser la mobilité des jeunes

Trois axes stratégiques afin de répondre au besoin du territoire

1

Réussir à tout niveau et dans chaque territoire de la cité éducative

2

Apprendre et agir dans le monde d'aujourd'hui

3

Mobiliser les intelligences

Toutes nos actions concourent à la mise en oeuvre de nos deux principales priorités transversales

Levier 1 → Développer la co-éducation et la parentalité

Levier 2 → Améliorer la réussite et l'ambition scolaire

Ces priorités sont le fil conducteur de notre stratégie, qui se décline autour de 6 thématique

Culture artistique et numérique

L'orientation et l'Insertion Professionnelle

La Réussite Scolaire

L'Éducation au développement durable

La Prévention et la Citoyenneté

La Parentalité

Les Instances

Le Comité de Pilotage

Présente :

- ↪ Bilan des actions de l'année écoulée
- ↪ L'évolution des indicateurs du territoire
- ↪ Les pistes d'évolution pour l'année scolaire suivante et la validation de la feuille de route

1 fois / an

Des Comités techniques

Permettent de faire des points d'étapes sur la mise en oeuvre et l'évaluation des actions définies dans la Cité Educative avec les partenaires associés

3 fois / an

Des Commissions thématiques

Force de propositions sur les axes et les objectifs de la Cité Éducative

2 fois / an

